

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 avril 2026**  
~~~~~

**SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DES RÉGIES DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 avril 2026 à 17h00 en salle du Chai de la Gare à Gignac, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 14 avril 2026.

Étaient présents ou représentés M. Jean-François SOTO, Mme Anne THEVENOT, M. Pierre BOLLIET, M. Sébastien SOULIER, Mme Pauline CURTAN, Mme Amélie DREVET, M. Serge FALZON, Mme Marie-Hélène DELTORT, Mme Véronique DURAND, Mme Tiphaine COMBY, Mme Virginie POUJOL, Mme Angélique BAILLY, Mme Nathalie PEREZ, M. René GARRO, Mme Lydia BRAILLY, M. Pascal MATELET, M. Alexandre MONACO, M. Michaël TOURSEL, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, Mme Hélène BONNIER, Mme Anna ASPART, M. Gilles HENRY, Mme Nathalie GALLIERE, M. Denis TERRAILLON, Mme Valérie ASTIER, M. Jean-Marie VIAL, Mme Sophie RUGGIERI, Mme Elisabeth PONS, M. Jean-Pierre BES, Mme Fabienne SERVEL, Mme Christine GRANIER, M. David CABLAT, Mme Florence QUINONERO, M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Gregory BRO, Mme Martine BONNET, M. Stéphane SIMON, Mme Véronique NEIL, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Jean-Claude CROS, M. Philippe LASSALVY, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, M. Pierre AMALOU, Mme Cécile LEMOINE, M. Philippe SALASC, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Quorum : 26	Présents : 51	Votants : 51	Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Philippe LASSALVY			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L.2221-14 et R.2221-1 à 8 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-DRCL-10-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en particulier ses compétences « Eau » et « Assainissement » ;

VU, ensemble, les délibérations n°1580 et n°1581 en date du 18 décembre 2017 par lesquelles le Conseil communautaire a adopté les statuts des régies à seule autonomie financière pour la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement au 1er janvier 2018 ;

CONSIDERANT que les dispositions du Code général des collectivités territoriales susvisées prévoient que les régies dotées de la seule autonomie financière sont administrées sous l'autorité du Président et de l'assemblée délibérante par un conseil d'exploitation et un directeur ; qu'un même conseil d'exploitation peut être chargé de l'administration de plusieurs régies ;

CONSIDERANT que ces régies sont dotées d'un conseil d'exploitation composé de 28 représentants de la Communauté de communes avec voix délibératives où chaque commune-membre de la communauté doit disposer d'un conseiller communautaire, que les membres du conseil d'exploitation sont désignés pour une durée ne pouvant excéder la limite de durée du mandat communautaire, et qu'ils peuvent, individuellement, être remplacés à tout moment par le Conseil communautaire,

CONSIDERANT qu'il revient à l'assemblée, sur proposition du Président, de désigner les membres du Conseil d'exploitation,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- De désigner les membres du conseil d'exploitation commun aux services publics de l'eau et de l'assainissement conformément à la proposition du Président.

Transmission au Représentant de l'État N° 4140

Publication le 22/04/2026

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 22/04/2026

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260420-26556-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY

Conseil d'exploitation des régies des services publics de l'eau et de l'assainissement

	Titulaires	Suppléants
1	Philippe SALASC	Maxime GENIEZ
2	Cécile LEMOINE	Bruno BERGAMASCO
3	Pierre AMALOU	Bernard TREMOULET
4	Michaël TOURSEL	Anne FIORIOTTO
5	José MARTINEZ	Béranger BONET
6	Jean-Marc ISURE	Olivier BRETTE
7	Olivier SERVEL	Jean-François SOTO
8	Elisabeth PONS	Brice BAUTOU
9	Jean-Claude CROS	Marine GREMONT
10	Caroline DE CHEFDEBIEN	Pierre ANCIAN
11	Thibaut BARRAL	Josette CUTANDA
12	Denis TERRAILLON	Eléonore SALVI
13	Pauline CURTAN	Philippe VIDAL
14	Béatrice FERNANDO	Frédric NEGROU
15	Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS
16	Véronique NEIL	Clément BRENGUES
17	Stéphane SIMON	Jacob LEGROS
18	Martine BONNET	Benoît FULCRAND
19	Alexandre MONACO	Angélique BAILLY
20	Grégory BRO	Guy MOUCHERAUD
21	Jean-Philippe MORESMAU	Olivier FONZES
22	Sophie RUGGIERI	Elise DULAC
23	Christine GRANIER	Pascal DELIEUZE
24	Sébastien SOULIER	Pierre BOLLIET
25	Jean-Marie VIAL	Evelyne GELLY
26	Florence QUINONERO	Adrien BRIU
27	Valérie ASTIER	Damien BUENO
28	David CABLAT	Stéphan COSTE